

**INSTALLATION DE STOCKAGE DE DECHETS
NON DANGEREUX
de la SA SITA DECTRA à ALLEMANT**

**Relevé de décision de la réunion
de la Commission Locale d'Information et de Surveillance
du 28 juin 2011 tenue à la sous-préfecture de Soissons à 9 h**

La réunion a été présidée par M. COULON - Sous-Préfet de SOISSONS

ETAIENT PRESENTS :

REPRÉSENTANTS DES COLLECTIVITÉS LOCALES :

- M. HENNEVEUX - Maire d'ALLEMANT
- M. DUVIVIER – suppléant du maire de PINON

REPRÉSENTANTS DE LA SOCIÉTÉ EXPLOITANTE :

- M.PELTIER – responsable du site
- Mme BOILEAU – responsable environnement

REPRÉSENTANTS DES ASSOCIATIONS DE DÉFENSE DE L'ENVIRONNEMENT

- M.PERRIN, Association " Vie et Paysages "
- M.LEGROS - Association Vauxaillon Nature

REPRÉSENTANTS DES SERVICES DE L'ÉTAT :

- MM. PIEYRE et RENARD – DREAL Picardie

ETAIENT ABSENTS :

- M. le directeur de la direction départemental des territoires (ou son représentant)

Ont également participé à la réunion :

- Mme KIELT, adjoint au maire de Pinon
- M. LEFEVRE, président du syndicat mixte départemental Valor'Aisne
- M.BURLE, chargé de mission « enfouissement », Valor'Aisne
- M.CLET, directeur d'agence, SITA DECTRA

ORDRE DU JOUR

1. Présentation du suivi d'exploitation du site pour l'année 2010
2. Demande de modifications de l'arrêté préfectoral
3. Actions de l'Inspection en 2010
4. Questions diverses
5. Visite du site

La composition de la CLIS a été modifiée par l'arrêté préfectoral du 17 juin 2011. (diffusé en annexe à la convocation).

Monsieur CLET informe les membres de la CLIS du départ de feu survenu le 23 juin 2011 sur l'alvéole 5B1.

1. DOCUMENT ANNUEL D'INFORMATION DU PUBLIC

Chaque membre a été destinataire du document annuel d'information établi par l'exploitant (année 2010).

Mlle BOILEAU en assure le commentaire par projection sur écran des points significatifs.

Un nouvel arrêté en date du 9 février 2011 a abrogé et remplace tous les actes administratifs antérieurs. Il abaisse le tonnage autorisé à 105 000 t à compter de 2011.

Le site a reçu 105 660 tonnes en enfouissement pour un seuil autorisé en 2010 à 115 000 tonnes.

Faits marquants :

- réalisation des casiers 5A et 5B.
- suivi odeurs (nez électronique et jury de nez)
- demande de modifications (baisse du tonnage annuel autorisé)
- changement d'exploitant au profit de SITA DECTRA.

2. DEMANDE DE MODIFICATIONS

Objet de la demande : prorogation de l'exploitation et modification de la couverture finale dans le cadre d'un casier exploité en mode « bioréacteur ».

Mlle Boileau présente la demande par projection sur écran des points significatifs.
(passage du tonnage cumulé autorisé de 1,4 Mt à 1,7Mt + remplacement d'un mètre d'argiles par un géosynthétique bentonique+30cm d'argiles)

Discussions sur l'opportunité et la motivation de la demande.
Information de la CLIS sur la procédure administrative envisagée.

3. ACTIONS DE L'INSPECTION EN 2010

Présentation des actions menées sur le site de la société Sita Dectra en 2010 et notamment les contrôles et vérifications réalisés dans le cadre de la réception d'une alvéole de stockage et des trois inspections sur site réalisées en 2010.

4. QUESTIONS DIVERSES

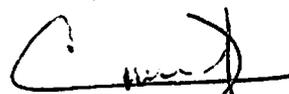
La problématique des odeurs est évoquée.
Nécessité de faire remonter à l'exploitant et/ou à l'Administration les épisodes d'émissions odorantes afin d'en trouver les causes et les remèdes.

5. VISITE DU SITE

Il est proposé pour les personnes qui le souhaitent de se rendre sur le site d'Allemant afin de procéder à une visite.

A Soissons, le 04 JUIL. 2011

Le Président de séance,
sous-préfet de Soissons



Paul COULON

rédigé et proposé par le secrétaire désigné,
Inspecteur des installations classées
pour la protection de l'environnement

A Saint-Quentin, le 29 juin 2011

signé

Mathias PIEYRE